



Ordre des conseillers
en ressources
humaines agréés

Jeudi 20 octobre 2011 [Ouvrir une session](#) | [Mon dossier](#)

Et les 9 meilleurs employeurs de l'année sont...

Montréal, le 18 octobre 2011 - Les lauréats de l'édition 2011 du Défi Meilleurs Employeurs ont été dévoilés hier, lors d'une remise des prix présentée par Emploi-Québec et organisée par le journal *Les Affaires*, l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés et Towers Watson. L'événement s'est déroulé dans le cadre du congrès de l'Ordre, devant près de 1500 personnes.

Le Défi a attiré quarante et une entreprises qui se démarquent toutes par leur souci du bien-être de leurs employés.

Ce concours invite les entreprises québécoises à devenir de meilleurs employeurs en mesurant le niveau d'engagement productif de leurs employés. Il souligne le travail des organisations qui offrent un environnement de travail sain et stimulant et permet aux entreprises inscrites de suivre leur progression au fil des ans. Il met en valeur l'efficacité des pratiques de gestion des ressources humaines en mesurant la satisfaction des employés à cet égard. Voici les principaux gagnants de cette compétition qui souligne les réalisations d'entreprises dont les pratiques de gestion des ressources humaines sont exceptionnelles.

Au Panthéon...

Mentionnons d'abord que l'entreprise **D.L.G.L.** se qualifie de nouveau au Panthéon des meilleurs employeurs en remportant la première place dans la catégorie Petites entreprises. **TEKNIKA HBA** complète quant à elle sa deuxième année au Panthéon.

De 2002 à 2004, D.L.G.L. a remporté les honneurs au Défi Meilleurs Employeurs, avant d'être admise au Panthéon jusqu'en 2010. De retour en compétition cette année, la société de Blainville, spécialisée dans les systèmes intégrés de gestion des ressources humaines, rafle à nouveau le premier prix dans la catégorie Petites entreprises. Sa recette de succès : créer de la valeur pour les employés avant de penser aux actionnaires.

Les autres premiers prix

Le premier prix de la catégorie Grandes entreprises a été remis à **Roche Groupe conseil**, un honneur longtemps convoité par la firme de génie-conseil qui a des antennes non seulement au Québec, mais aussi aux États-Unis et en Afrique du Nord. Chez Roche, le président parcourt des milliers de kilomètres pour rencontrer ses employés par petits groupes, restant ainsi à l'écoute de leurs préoccupations.

C'est la **Caisse Desjardins de Hull** qui est lauréate dans la catégorie Moyennes entreprises. Le respect et l'écoute de ses 240 employés sont au cœur de ses valeurs... C'est ce qui lui a permis de mener avec succès le regroupement des trois caisses de Hull en une seule entité, plus dynamique et plus performante.

Les deuxièmes prix

En deuxième position dans la catégorie Grandes entreprises : **Couche-Tard**. Déjà récipiendaire du deuxième prix dans cette catégorie en 2010, cette entreprise en pleine croissance offre à ses 53 000 employés, dans plus de 5800 magasins d'accommodation, un milieu où tout le monde se connaît et qui suscite un solide sentiment d'appartenance.

Parmi les moyennes entreprises, le deuxième prix est allé à **R3D Conseil**, spécialisée dans la consultation en management et en technologie de l'information. L'entreprise, dont la croissance a atteint 96,5 % depuis deux ans, mise sur la force d'une équipe multigénérationnelle en favorisant les échanges et le transfert d'expertise.

Chez **St-Denis Thompson**, l'équipe de travail forme une grande famille. L'atmosphère de proximité, combinée à un souci particulier pour la sécurité du travail, séduit le personnel et permet à l'entreprise de Montréal, spécialisée dans la restauration de bâtiments, de remporter le 2^e prix dans la catégorie Petites entreprises.

Les troisièmes prix

La Coop des Bois-Francs de Victoriaville gagne le troisième prix dans la catégorie Moyennes entreprises. Dans cette coopérative agricole, la direction a fait le pari de la transparence. Bien informer ses 333 employés, c'est, selon elle, favoriser l'adhésion aux projets et aux changements.

En troisième position ex-æquo dans la catégorie Petites entreprises : le **Société conseil Lambda** de Québec, qui œuvre dans la transformation organisationnelle, le management de projets et la gestion de technologies, et le constructeur résidentiel **Samcon** de Montréal.

Chez Lambda, les quelque 95 employés ne sont pas considérés comme des ressources à exploiter, mais du capital humain à protéger.

Et chez Samcon, on fait tout pour favoriser la progression à l'interne, soutenir la formation et équiper le personnel avec les meilleurs outils de communication. Si bien que l'entreprise n'est jamais en pénurie de main-d'œuvre.

Prix Coup de cœur du jury

Cette année le jury a choisi de remettre un prix *Coup de cœur* à HEC Montréal qui mobilise tout son personnel – 1400 employés – pour se hisser parmi les cinq meilleures écoles de gestion au pays et les 100 meilleures au monde. Seule université québécoise sans syndicat, elle se réjouit du lien de confiance qui l'unit à ses travailleurs.

En résumé

Grandes entreprises

1^{er} prix : Roche Groupe-conseil

2^e prix : Couche-Tard

Coup de Cœur : HEC Montréal

Moyennes entreprises

1^{er} prix : Caisse Desjardins de Hull

2^e prix : R3D Conseil

3^e prix : La Coop des Bois-Francs

Petites entreprises

1^{er} prix : D.L.G.L.

2^e prix : St-Denis Thompson

3^e prix ex-aequo : La Société Conseil Lambda et Samcon

Les membres du jury étaient :

Claude Béland, président du Mouvement Desjardins (1987-2000) et consultant en économie coopérative

André Bisson, président du conseil d'administration du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)

Florent Francoeur, CRHA, président-directeur général de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés

Ginette Legault, CRHA, doyenne de l'ESG UQAM

Veillez noter que des photos des représentants des lauréats seront disponibles prochainement.

À propos de Médias Transcontinental

Les Affaires est publié par Médias Transcontinental, quatrième groupe de presse écrite au Canada avec plus de 3 000 employés et des revenus de 608 millions de dollars en 2010.

Médias Transcontinental est le plus important éditeur de magazines destinés aux consommateurs et d'ouvrages pédagogiques en français au Canada ainsi que le plus important éditeur de journaux locaux et régionaux dans l'est du Canada. Médias Transcontinental publie le quotidien en semaine Metro, à Montréal et Halifax. Elle est aussi le leader de la distribution de porte en porte de matériel publicitaire au Québec grâce à son célèbre Publisac. Médias Transcontinental se distingue par son offre d'édition sur mesure, d'envois de courriels personnalisés et par sa base de données qui permet d'entretenir des relations étroites avec plus de 6 millions de consommateurs. Grâce à un vaste réseau numérique qui compte plus de 1000 sites Web, l'entreprise rejoint plus de 11,3 millions de visiteurs uniques chaque mois au Canada.

Médias Transcontinental est une filiale de Transcontinental (TSX : TCL.A, TCL.B, TCL.PR.D), avec des opérations au Canada et aux États-Unis, dont les revenus se chiffrent à 2,1 milliards de dollars canadiens en 2010.

À propos de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés

Fort de près de 8500 membres, l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés est le cinquième plus grand regroupement au monde dans son domaine. Il est le seul organisme au Québec à décerner à des professionnels de la gestion des ressources humaines un titre qui atteste leur compétence.

L'Ordre est un leader en matière de pratiques de gestion des employés. Avec une volonté constante d'innovation, il soutient le perfectionnement continu des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) et des conseillers en relations industrielles agréés (CRIA) et participe ainsi au maintien de l'équilibre entre le bien-être des employés et la réussite des organisations. Il veille avec vigilance à ce que cette fonction aux multiples facettes demeure à la fine pointe des solutions propres à répondre aux grands enjeux qui touchent la main-d'œuvre.

Par ses interventions publiques, l'Ordre contribue à l'avancement et à la notoriété de la profession et exerce un rôle d'influence majeur dans le monde du travail au Québec.

À propos de Towers Watson

Towers Watson est une société mondiale de services professionnels de tout premier plan qui aide les organisations à améliorer leurs résultats grâce à une gestion efficace des ressources humaines, des risques et des finances. Comptant 14 000 associés partout dans le monde, elle offre des solutions en matière d'avantages sociaux, de gestion des talents, de rémunération globale et de gestion des risques et des capitaux.

Caroline Soulas
Coordonnatrice, communications
Tél : 514 879-1636, poste 224
Cellulaire : 514 941-1989
presse@portailrh.org

Reproduction, diffusion et distribution, intégrales ou partielles, par quelque procédé que ce soit, interdites sans l'autorisation de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés [\[info@portailrh.org\]](mailto:info@portailrh.org).